

Juin 2021

Observatoire départemental
de Sécurité routière

I - Accidentalité locale

[données non consolidées]

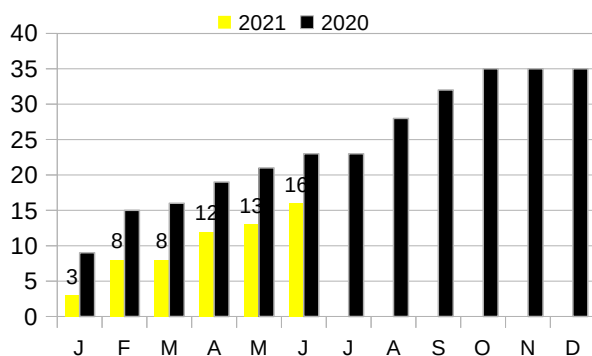
◆ Les chiffres

	Juin		
	2021	2020	Écart
Accidents corporels	81	28	53
Tués	3	2	1
Blessés	104	34	70
Blessés hospitalisés	41	9	32

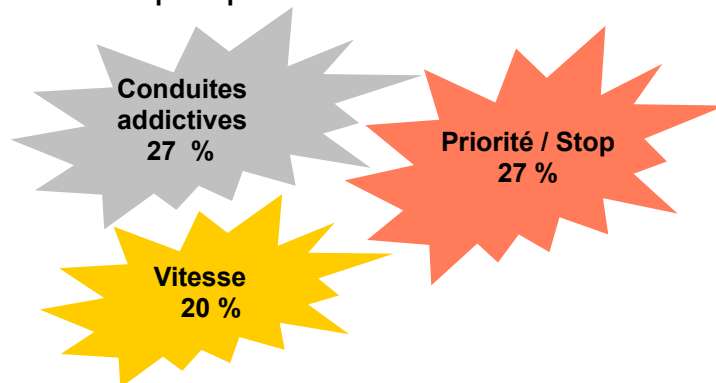
◆ Le cumul de l'année

	Cumul au 30 juin		
	2021	2020	Variation
Accidents corporels	358	265	35 %
Tués	16	23	-30 %
Blessés	453	327	39 %
Blessés hospitalisés	140	103	36 %

◆ Le cumul mensuel des tués



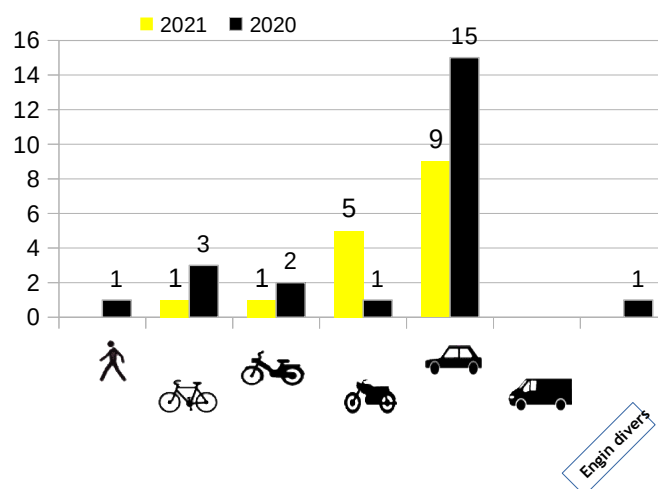
◆ Les causes principales des accidents mortels



◆ La répartition des tués par âge

Tranches d'âges	Pourcentage
Moins de 15 ans -----	
15 - 17 ans -----	6 %
18 - 24 ans -----	24 %
25 - 29 ans -----	
30 - 34 ans -----	
35 - 44 ans -----	13 %
45 - 54 ans -----	19 %
55 - 64 ans -----	6 %
65 - 74 ans -----	13 %
> 75 ans -----	19 %

◆ Le nombre de tués selon le mode de déplacement



Programme « Savoir rouler à vélo »



Lancé depuis le 17 avril 2019 par le Gouvernement, le programme « Savoir rouler à vélo » propose aux enfants, au sein de l'école, un dispositif destiné à renforcer leur pratique du vélo, mais aussi les conditions de sécurité de cette pratique sur la voie publique.

Il fait la promotion de la pratique d'une activité physique régulière, auprès des plus jeunes qui sont de plus en plus touchés par la sédentarité, tout en encourageant un mode économique et écologique de déplacement.

Cette initiative interministérielle est pilotée par la ministre des Sports, avec le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministre de l'Intérieur, la ministre des Transports ainsi que la Sécurité routière.

Savoir rouler à vélo : C'est quoi ?

C'est un programme qui propose aux enfants de 6 à 11 ans, de suivre une formation encadrée de 10 heures réparties en 3 étapes :

Bloc 1 - **Savoir pédaler** = maîtriser les fondamentaux du vélo.

Bloc 2 - **Savoir circuler** = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.

Bloc 3 - **Savoir rouler à vélo** = circuler en autonomie sur la voie publique.

À l'issue du bloc 3, chaque enfant qui a réalisé les 3 étapes du "Savoir Rouler à Vélo" se voit remettre par l'intervenant une attestation qui valide sa participation à la formation.

Cette formation est dispensée sur tout le territoire dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire et par le biais des nombreux partenaires du Programme « Savoir Rouler à Vélo », comme la Fédération Française de Cyclisme ou la Fédération des Usagers de la Bicyclette, qui mobilisent tous leurs clubs, en association avec la Prévention Routière. Pour trouver la formation « Savoir Rouler à Vélo » la plus proche de chez soi, rendez-vous sur www.savoirroulervelo.fr

Savoir rouler à vélo : Pourquoi ?

